

« Je dois optimiser les moyens »

Le collège privé de Voreppe va fermer ses portes. D'autres écoles primaires de l'Isère devraient suivre le même chemin. Jean-Romain Plaige, directeur diocésain de l'Enseignement catholique, explique les choix du Diocèse.

→ Le Diocèse a décidé de fermer le collège des Portes de Chartreuse à Voreppe. Pourquoi ?

« Cela fait plusieurs années qu'on se pose la question de la pérennité du collège. On a tenu jusqu'à maintenant, mais il n'y a que 34 élèves en 6^e, sur deux classes de 17. L'Inspection académique envisage de fermer une classe de 6^e en septembre. Fermer une classe sur les deux, c'est condamner le collège. Une seule classe par niveau, ce n'est pas viable. Nous avons donc décidé de fermer l'établissement. Je suis conscient de la douleur des familles, mais mon travail, c'est, à l'échelle de l'Isère, de mettre les moyens en face des élèves et non en face des structures. Je dois aussi optimiser les moyens que l'État nous alloue, c'est ma responsabilité. »

→ Les parents ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli, sans discussion possible.

« Nous réfléchissons à la situation du collège de Voreppe depuis longtemps. Être mis devant le fait accompli, c'est toujours un peu le cas. Si je demande aux parents s'ils sont d'accord pour fermer un établissement, la réponse sera toujours un non catégorique. Pour être honnête, nous envi-



Pour Jean-Romain Plaige, les fermetures du collège de Voreppe et des écoles de Miribel-les-Échelles et d'Éclose étaient inévitables, compte tenu du trop faible nombre d'élèves. Photo Le DL

2016 seulement. La décision de l'Académie a précipité l'échéance. Ne conserver qu'une classe par niveau à Voreppe, quand il y a trois autres collèges privés dans un rayon de 6 km, ça n'a aucun sens. D'autant que 70 % des élèves ne sont pas Voreppins. Pour la rentrée prochaine, il n'y avait que 14 inscrits en 6^e. Ça ne peut pas fonctionner. »

→ L'établissement des Portes de Chartreuse comprend aussi un lycée et un internat. Quel est l'avenir pour eux ?

« Le lycée et l'internat restent en place. Le lycée va même se développer puisqu'en 2016, la section bac pro commerce du collège-lycée Saint-Joseph de Voiron va rejoindre Vorep-

blissements sur une mission cohérente et on continue à développer le lycée de Voreppe. »

→ Où les collégiens de Voreppe vont-ils aller ?

« En septembre, il n'y aura plus de 6^e, mais ceux qui sont déjà scolarisés pourront rester jusqu'à la troisième. Nous allons mettre le paquet pour les accompagner, ainsi que leurs professeurs. Par ailleurs, les établissements de Voiron et Saint-Jean-de-Moirans pourront accueillir les futurs collégiens qui le souhaitent. »

→ Des écoles primaires vont aussi fermer à la rentrée ?

« Oui. Les écoles Sainte-Anne en Chartreuse de Miribel-les-

Rosaire, à Éclose, vont fermer. À Miribel-les-Échelles, l'inspectrice d'académie envisage de fermer une classe. Il n'y aurait donc plus que deux classes ouvertes, ce n'est plus viable pour les enseignants, c'est trop épuisant. De plus, il y a une autre école privée à Entre-deux-Guiers, à 5 km, et encore une autre à Saint-Laurent-du-Pont, à 6 km. Pour l'école d'Éclose, c'est pareil, l'inspectrice devrait décider de fermer une classe sur les deux. Compte tenu du fait qu'il y a d'autres écoles à Champier et Bourgoin-Jallieu, nous avons là encore décidé de fermer l'école. Je dois être juste dans la répartition des moyens. L'école d'Éclose, par exemple, coûte 20 000 €

L'INFO EN +

ÉTAT, DIOCÈSE : QUI DÉCIDE QUOI ?

Les ouvertures ou fermetures de classe sont décidées par l'Académie (les enseignants sont d'ailleurs fonctionnaires d'État, comme dans le public). Chaque année, Jean-Romain Plaige rencontre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale pour discuter de la carte scolaire. Chacun confronte ses analyses, concernant les besoins d'ouverture et les fermetures. Au final, c'est l'Académie qui tranche. En revanche, la décision de fermer un établissement revient au Diocèse.

→ Sur le terrain, parents et élus ne l'entendent pas ainsi...

« Je vois en effet des maires qui s'offusquent. Mais peut-être auraient-ils dû en amont payer des forfaits par enfant plus proches de la réalité. Nos établissements sont sous contrat d'association avec l'État. Cela veut dire que les maires doivent payer, pour chaque élève de primaire du privé résidant leur commune, un forfait annuel correspondant à ce que leur coûterait ce même élève s'il était dans le public. On perçoit des sommes qui varient entre 200 et 850 € en fonction des communes. Alors qu'on sait très bien qu'un enfant coûte aux environs de 500-600 €. Je peux comprendre les budgets restreints des communes. Mais après, on ne peut pas se plaindre de la fermeture d'établissements. »

« Une de cla

→ Comment l'Enseignement en Isère ?

« Très bien. L'avons gagnés. De la maternelle préparatoire écoles, nous 32 500 enfants dans des établissements catholiques. titite école élèves, c'est enfants à car Vienne. Et l'plus grand e ne, c'est l'In avec 2 800 bonne sant nous avons moyens là o soins. Le bu fermer des faire en son vent, en étar le terrain et scolarisation



En septembre Vienne, a'était

ens »

« Une dizaine d'ouvertures de classe programmée »

→ Comment se porte l'Enseignement catholique en Isère ?

« Très bien. En six ans, nous avons gagné 2 500 élèves. De la maternelle à la classe préparatoire aux grandes écoles, nous comptabilisons 32 500 enfants scolarisés dans des établissements privés catholiques. La plus petite école comprend huit élèves, c'est la Maison d'enfants à caractère social de Vienne. Et l'établissement le plus grand est aussi à Vienne, c'est l'Institution Robin, avec 2 800 élèves. Cette bonne santé montre que nous avons su mettre des moyens là où il y a des besoins. Le but n'est pas de fermer des écoles, mais de faire en sorte qu'elles vivent, en étant cohérent avec le terrain et en offrant une scolarisation là où les fa-

milles le demandent. »

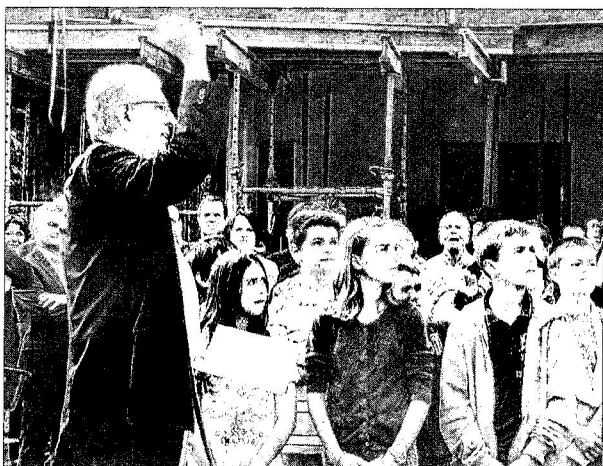
→ Combien d'ouvertures de classe sont prévues pour la rentrée prochaine ?

« Nous avons une dizaine d'ouvertures programmée. Cela veut dire une dizaine d'établissements qui vont se réjouir à la rentrée prochaine. »

→ Pas de création d'établissement de prévue ?

« Non, nous avons créé un collège à Villemoirieu l'an dernier, ce qui a déjà été un superbe challenge. Cet établissement a bénéficié d'une dérogation préfectorale, lui permettant d'être rapidement sous contrat avec l'État, au lieu d'attendre le délai de cinq ans habituel. C'est une belle marque de confiance. »

Recueilli par M.R.



En septembre dernier, Mgr Guy de Kérimel, évêque de Grenoble-Vienne, s'était déplacé sur le site du nouveau collège Jean-Paul II